

ALCA - RESIDENCES EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - LIVRE, CINÉMA et AUDIOVISUEL

*Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel de la Région Nouvelle-Aquitaine, ALCA accompagne les professionnels de l'image et de l'écrit dans toutes les étapes de leur parcours et de leurs projets, de la création à la diffusion des œuvres. ALCA se positionne en faveur de la transmission par une offre d'éducation artistique et culturelle cohérente sur les douze départements de la Nouvelle-Aquitaine.

LE PROJET

Description :

Résidences en territoire s'inscrit dans un programme d'éducation et de médiation artistique, en lien avec les territoires et les acteurs artistiques et culturels. Ce dispositif consiste en la présence continue pendant 6 semaines d'un auteur dans l'établissement. Le résident sera logé dans l'établissement ou à proximité.

Ce dispositif tend à favoriser la pratique artistique, la rencontre artistes/œuvres et l'accès à la connaissance en accord avec la Charte pour l'éducation artistique et culturelle.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Livre et lecture - Cinéma, audiovisuel

Partenaires :

Dispositif proposé par ALCA* Nouvelle-Aquitaine avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Drac Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec le SIA EAC, la DRAAF

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenant :

Un auteur correspondant aux critères d'éligibilité d'ALCA (écrivains, poètes, traducteurs, scénaristes BD, dessinateurs, coloristes, illustrateurs, photographes publiés, scénaristes, réalisateurs...)

LE CONTENU DU PROJET

Connaitre : Faire découvrir aux jeunes l'ensemble des métiers du livre et leurs logiques à la fois artistique et économiques. Découvrir des œuvres par le biais d'une rencontre de longue durée.

Rencontrer : Rencontrer un auteur, le fréquenter quotidiennement, comprendre le processus de création.

Pratiquer : Chaque projet est construit en collaboration avec l'auteur, les équipes pédagogiques et peut prendre les formes suivantes : ateliers de traduction littéraire, de poésie, d'écriture, club lecture et/ou cinéma, atelier débat et critique, création de film, de BookTube, podcast littéraire ...

Restitutions envisagées : Une restitution à destination des élèves ou d'un public plus large est organisée au sein de l'établissement ou en partenariat avec une structure culturelle partenaire.

Étapes prévisionnelles :

- Période d'inscription : du 20 mai au 28 juin 2024 dans Adage.

- Sélection des dossiers retenus en juillet ; courrier de notification (acceptation ou refus) envoyé au mois d'août.
- Proposition aux établissements des différents dossiers d'auteurs retenus afin de faire leur choix.
- Construction du projet définitif et mise en place d'un calendrier
- ALCA se charge de la logistique liée à l'auteur : transports, rémunération, etc.

Le calendrier des interventions est à organiser entre l'équipe pédagogique et l'auteur en résidence en lien avec ALCA

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Possibilité d'enrichir la participation au dispositif sur la part collective 2023-2024 du Pass culture

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

ALCA finance la rémunération et le transport de l'auteur.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Logement et restauration de l'auteur durant la résidence. Éventuellement, l'achat de petit matériel, déplacements, restitution etc...)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Quel champ artistique en lien avec le livre ou le cinéma-audiovisuel souhaitez-vous valoriser pendant la résidence ?
- Quel(s) type(s) de projet souhaitez-vous développer durant la résidence ?
- Dans le cas où un auteur est déjà envisagé par l'établissement pour intervenir dans les conditions d'une résidence in situ, merci de renseigner son nom et ses coordonnées. (Attention : l'auteur doit alors remplir un dossier de candidature sur le site d'ALCA)
- Quelle serait, entre novembre et juin, la période d'accueil idéale pour une résidence dans votre établissement ?
- Y a-t-il un logement disponible ?
- Si un partenaire socio-culturel a été contacté, de quel type relève-t-il (musée, bibliothèque, librairie, association...) et quel est son nom ?

Pour en savoir plus : <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/residences-en-territoire>

Contact : Stéphanie COLLIGNON tel : 07 50 54 38 85 stephanie.collignon@alca-nouvelle-aquitaine.fr

Amélie BONNEAU amelie.bonneau@alca-nouvelle-aquitaine.fr